



EN COLLABORATION AVEC



GARANTIES	AVANT LE DEPART Individuel N°1001 - Groupe N°2001
Annulation pour motif médical <i>(y compris en cas d'épidémie et de pandémie)</i>	✓ Indemnisation jusqu'à 8 000 € / personne et 35 000 € / évènement
Annulation pour les autres causes dénommées <i>(voir points forts au recto)</i>	✓ Indemnisation jusqu'à 8 000 € / personne et 35 000 € / évènement
Annulation pour défaillance de la compagnie aérienne <i>(voir points forts au recto)</i>	✓ Indemnisation jusqu'à 2 500 € / personne et 11 000 € / évènement

TARIFS	
Individuel N°1001	Groupe N°2001
Tarifs par personne (net TTC)	
0 à 400 €	13 €
400 à 600 €	19 €
601 à 1 200 €	24 €
1 201 à 2 000 €	32 €
2 001 à 4 000 €	47 €
4 001 à 8 000 €	89 €
8 001 à 15 000 €	155 €
15 001 à 50 000 €	3,70 %
Réduction 4 à 9 personnes – 20 %	
	2 % net TTC du montant du séjour <i>(prime minimum 4 €)</i>

Un site dédié pour souscrire et déclarer un sinistre :

<https://unat.assurinco.com/>

**Service client
Assurinco**

du lundi au vendredi de 9 h à 17 h

unat@assurinco.com

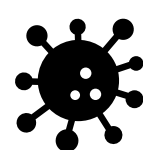
05 32 09 50 12



EN COLLABORATION AVEC



Les points forts:



Des **garanties épidémie pandémie** qui couvrent la Covid-19.

Des **garanties annulations** pour des **causes dénommées** variées :

- Votre licenciement économique ou celui de votre conjoint
- Dommages graves à votre véhicule
- Votre convocation à un examen de rattrapage universitaire
- Vol dans les locaux privés (Résidence principale et secondaire)
- L'obtention d'un emploi salarié ou d'un stage rémunéré,
- Le vol, dans les 30 jours précédant votre départ, de vos papiers d'identité
- La suppression ou la modification de la date de vos congés payés par votre employeur
- Etc.

Annulation couverte pour **défaillance de la compagnie aérienne** c'est-à-dire :

- En cas de faillite de la compagnie aérienne : cessation d'activité de la compagnie régulière, low cost ou charter
- En cas de grève sans préavis du personnel de la compagnie.

Un **accompagnement personnalisé** avec une ligne spécialement dédiée aux adhérents et assurés **UNAT**, ainsi qu'un site de souscription et de déclaration de sinistre.



Un site dédié pour souscrire et déclarer un sinistre :

<https://unat.assurinco.com/>

Service client Assurinco

du lundi au vendredi de 9 h à 17 h



unat@assurinco.com



05 32 09 50 12